



BNP PARIBAS FORTIS | BNP PARIBAS FORTIS FUNDING (LU) BP2F SRI LEADERS NOTE LOOKBACK 2025/2

DÉCLARATION DE CERTIFICATION JUIN 2016



Aux souscripteurs,
Au public,

Forum ETHIBEL asblⁱ a été chargé par **BNP Paribas Fortis** d'effectuer des contrôles indépendants de la conformité d'une série d'émissions sous le nom **BP2F SRI Leaders Notes** à ses profils éthiques et sociétaux. Les notes sont des obligations structurées, émises par **BNP Paribas Fortis Funding** (en abrégé "BP2F") et garanties par **BNP Paribas Fortis SA**.

L'objectif du BP2F SRI Leaders Note Lookback 2025/2

Obligations structurées. Le **BP2F SRI Leaders Note Lookback 2025/2** est un produit structuré, c.à.d. un produit d'investissement comportant d'une part une composante épargne destinée à protéger totalement ou partiellement le capital investi et d'autre part un ou plusieurs instruments dérivés. La prime de remboursement éventuelle est associée à l'évolution d'un indice et dépend, selon une formule établie, de l'évolution de ce dernier.

Valeur sous-jacente. La 'prime de remboursement' dépend de l'évolution d'un indice boursier, l'indice **STOXX Europe ESG Leaders Select 30 EUR**, qui est composé de 30 actions de sociétés européennes avec un score optimal au niveau des critères ESGⁱⁱ et qui se caractérise en outre par une faible volatilité et des dividendes élevés.

Composante épargne. Une partie du capital versé initialement est investie dans une obligation zéro-coupon, c.à.d. une obligation qui ne donne pas droit à un détachement de coupon, mais qui donne droit à l'échéance au remboursement total ou partiel du montant de la valeur nominale.

Un montant équivalent au capital versé est réinvesti par **BNP Paribas Fortis** selon des critères socio-éthiques.

Réinvestissement du capital

Afin de profiler son caractère socio-éthique, **BNP Paribas Fortis** réalise pour le montant total du capital versé, des prêts, des investissements ou des participations dans des sociétés, organismes ou projets qui répondent à l'une des caractéristiques suivantes:

1. Ils peuvent être considérés comme socialement innovant.
2. Ils présentent une forte composante sociale et méritent l'appellation "Entrepreneuriat Social" ou "Projet Social".
3. Ils sont fortement axés sur les produits respectueux de l'environnement ou du développement durable.
4. Ils offrent une gamme substantielle de produits ou de services socio-écologiques de premier plan.

Ces critères positifs peuvent être détaillés comme suit:

1. Socialement innovant peut signifier:
 - Travailler dans le but d'une société démocratique et autogérée, ou
 - Promouvoir l'émancipation des groupes discriminés et la lutte contre l'intolérance,
 - La poursuite du développement durable, ou
 - Travailler sur la croissance personnelle.
2. Par 'Investir dans l'Entrepreneuriat Social et les Projets Sociaux' on entend: Ecoles et universités | Éducation et intégration | Les ateliers protégés et les sociétés liées | Hôpitaux | ONG (Croix-Rouge, Médecins sans frontières, Oxfam, ...) | CPAS | maisons de retraite - service flats | Abris pour les jeunes et les défavorisés | Para-



- mètres psychiatriques | Culture | Développement | Octroi de microcrédits | Commerce équitable | Soins de santé (soins infirmiers, soins palliatifs, ...) | Logement social | Recherche et développement dans le secteur social.
3. Par 'produits respectueux de l'environnement ou de développement durable' les catégories suivantes sont reprises:
Energie renouvelable et efficacité énergétique (énergie éolienne, solaire, pompes à chaleur, biomasse, hydraulique, isolation, double vitrage, des maisons passives) | Voitures électriques et hybrides | Traitement et approvisionnement de l'eau | Agriculture durable | Pêches durables | Gestion durable des forêts | Transport collectif et durable | Traitement et recyclage des déchets.
 4. Une 'gamme substantielle' signifie qu'au moins 50% du chiffre d'affaire provient de produits ou services d'une qualité écologique ou sociale exceptionnelle.

L'indice ESG sous-jacent

Créés par le fournisseur d'indices **STOXX**ⁱⁱⁱ, les indices **STOXX Global ESG Leaders** regroupent les entreprises internationales leaders en matière d'ESG. L'identification de ces entreprises repose sur les données et la recherche de **Sustainalytics**^{iv}. L'indice **STOXX Europe ESG Leaders Select 30 EUR** sélectionne, parmi les entreprises européennes les plus performantes au regard des critères ESG, les actions combinant une faible volatilité et un rendement de dividende élevé.

Organisation de l'indice

Surviv et indice. Le **STOXX Europe ESG Leaders Select 30 EUR Index** reflète les performances des actions européennes à volatilité relativement faible et à rendement de dividende élevé. L'indice est un sous-indice du **STOXX Global ESG Leaders Index**.

Univers d'investissement. L'univers comprend les entreprises faisant partie à la fois des indices **STOXX Global 1800** et **STOXX Europe 600**.

Sélection des composantes de l'indice. La procédure de sélection consiste en une analyse ESG, suivie par un contrôle financier.

ESG. Corporate Sustainability Rating Model et notation. Afin de mesurer la durabilité d'une entreprise, **Sustainalytics** développe une opinion sur ses prestations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). Pour chaque critère, Sustainalytics a défini un ensemble d'indicateurs visant à évaluer ces performances. Le calcul de la note générale commence par l'attribution d'un chiffre (entre 0 et 100) pour chaque indicateur. Ce chiffre est basé sur des recherches approfondies, effectuées par les analystes de Sustainalytics, qui consistent en une analyse continue des données d'entreprise, des communiqués de presse, des études sectorielles et des informations provenant des organismes publics. La note ESG générale est ensuite calculée par la somme normalisée et pondérée des différentes notes d'indicateurs. La pondération ainsi que l'ensemble des indicateurs varient selon le secteur auquel appartient l'entreprise. Afin de rester conforme aux normes de marché, l'ensemble des indicateurs est défini à l'aide des « key performance indicators » du **DVFA** (Deutsche Vereinigung für Finanzanalyse und Asset Management).

ESG. Critères de sélection. Pour qu'une entreprise puisse être perçue comme ESG leader, il lui faudra (i) obtenir une note de 50 au minimum pour chacun des trois critères ESG, (ii) obtenir 75 ou plus pour au moins un critère ESG et (iii) avoir une liquidité (définie comme la valeur moyenne quotidienne des opérations en bourse sur un période de trois mois) d'au moins 1 million de dollars américains. Les entreprises déjà incluses dans l'index, par contre, les seuils susmentionnés reviennent à 48 et 73 respectivement ; ceci afin d'éviter une rotation trop élevée de l'indice.

ESG. Exclusions. Les entreprises qui sont 'stratégiquement' impliquées dans l'armement controversé, ou qui violent un ou plusieurs principes du **UN Global Compact**^v, seront exclues de l'indice. Un propriétaire stratégique montre de l'intérêt pour les activités opérationnelles de sa participation, contrairement au propriétaire non-stratégique (souvent une institution financière) qui détient une participation pour des raisons financières uniquement (p. ex. parce qu'une entreprise fait partie d'un indice boursier).

Par 'armement controversé', on entend les types d'armes suivants : les mines anti-

personnel, les armes à sous-munitions, les armes chimiques et biologiques, les munitions à l'uranium appauvri et les armes nucléaires. Une entreprise est considérée comme impliquée lorsqu'elle développe, produit, conserve ou distribue des armes controversées (ou des éléments essentiels) ; lorsqu'elle détient plus de 20% d'une entreprise impliquée dans l'armement controversé ; ou lorsqu'elle appartient pour plus de 20% à une entreprise impliquée dans l'armement controversé.

Sustainalytics identifie en outre toute entreprise violant un ou plusieurs principes Global Compact de l'ONU. Cette liste est mise à jour trimestriellement à l'aide d'informations provenant de sources diverses, comme les dossiers d'entreprise, la base de données de Sustainalytics ou les rapports des organisations non-gouvernementales. Sustainalytics a élaboré cinq niveaux de risque, allant de 1 (risque faible) à 5 (risque très élevé). Les entreprises à risque très élevé sont considérées comme non-conformes aux principes Global Compact.

Les critères d'exclusion ci-dessus ont été définis par **STOXX** tout en tenant compte des recommandations des analystes Sustainalytics et les informations sur les critères d'exclusion utilisés par le fonds de pension public norvégien. La définition, expansion, fiabilité et nécessité sont surveillés et déterminés par une commission consultative de l'indice. La liste d'exclusion actuelle est disponible sur stoxx.com.

Contrôle financier. La procédure de sélection financière exclut d'abord toutes les actions ayant les volatilités historiques les plus élevées (sur une période de 3 ou 12 mois). Parmi les entreprises restantes, sont sélectionnées pour l'indice les 30 actions qui ont versé les dividendes les plus élevés pendant les derniers 12 mois. Les entreprises constituant l'indice sont pondérées (à l'inverse) selon leur volatilité, avec un plafond de 10%. Les indices sont soumis à une révision trimestrielle.

Le **STOXX ESG Leaders Index Methodology Guide** contient une description détaillée de la méthode de sélection et est accessible au public via www.stoxx.com/document/Indices/Common/Indexguide/stoxx_esg_guide.pdf.

Modalités opérationnelles. **STOXX** revoit ses indices STOXX ESG annuellement, au mois de septembre, sur base des entreprises incluses dans l'indice STOXX Global 1800 au 15 juillet. Ensuite, STOXX publie une mise à jour mensuelle de la composition des indices ainsi que de l'univers des entreprises éligibles. Les entreprises qui ne sont plus conformes aux critères, seront éliminées de l'indice. Sur base des contrôles trimestriels par **Forum ETHIBEL**, **BNP Paribas Fortis** publiera les certificats mis à jour chaque trimestre, et cela à partir de juillet 2016.

Composition de l'indice

À la date d'émission du présent certificat, **STOXX Europe ESG Leaders Select 30 EUR-index** comprend les entreprises suivantes :

RED ELECTRICA CORPORATION
IBERDROLA
ENAGAS
GECINA
TERNA
NN GROUP
MUENCHENER RUECK
FERROVIAL
UNITED UTILITIES GRP
SWISS REINSURANCE COMPANY
SNAM RETE GAS
SWISSCOM
GAS NATURAL SDG
HAMMERSON
ALLIANZ
FONCIERE DES REGIONS
ICADE
EDP ENERGIAS DE PORTUGAL
SUEZ ENVIRONNEMENT
ABERTIS INFRASTRUCTURAS
BIC
CRODA INTERNATIONAL
BRITISH LAND COMPANY
KLEPIERRE

HENNES & MAURITZ B
TELIA COMPANY
SWEDISH MATCH
VODAFONE GRP
DANSKE BANK
KPN

La composition et l'évolution de l'indice sont disponibles sur le site www.stoxx.com/index-details?symbol=SEESGSEP.

Portée du certificat

Rôle de Forum ETHIBEL. Forum ETHIBEL agit seulement en tant qu'auditeur et organisme certificateur. Le label Ethibel n'est pas impliqué dans l'émission.

Sens et portée. Un certificat ou une déclaration de certification est une preuve écrite, indiquant qu'un produit est conforme aux règles ou normes de qualité auto-imposées par le client.

Mission. Un certificat de Forum ETHIBEL fournit des garanties qu'un produit financier est conforme aux critères extra-financiers tels qu'indiqués dans le prospectus, dans le cahier des charges ou dans les brochures commerciales.

Déclaration initiale de vérification

Forum ETHIBEL a au moment actuel partiellement contrôlé la conformité d'une partie des réinvestissements en vue d'un rapport public.

Le réinvestissement du capital du **BP2F SRI Leaders Note Lookback 2025/2**, sous forme de prêts et investissements dans des sociétés, organismes ou projets qui répondent à l'une des caractéristiques mentionnées ci-dessus, sera effectué lors du premier contrôle annuel suivant.

La méthodologie circonscrit par Sustainalytics répond aux critères ESG comme décrits dans le règlement de l'indice.

Notre révision est effectuée selon les dispositions de notre convention avec **BNP Paribas Fortis**. Pendant l'exécution de nos contrôles, nous avons pu nous appuyer sur les services de **BNP Paribas Fortis**, **STOXX** et de **Sustainalytics**. Jusqu'à présent, nous avons reçu toutes les informations supplémentaires demandées.

Après la clôture de la période de souscription, avec date de référence de 23 juin 2016, nous pouvons provisoirement confirmer, en attendant le contrôle collectif susmentionné, que le capital du **BP2F SRI Leaders Note Lookback 2025/2** a été réinvesti suivant les critères de réinvestissement et ESG annoncés, pour un montant total de € 31.530.000.



Forum ETHIBEL vzw
Herwig Peeters, Directeur
Bruxelles, 23 juin 2016

ⁱ Forum ETHIBEL est une association belge, créée en 1992 et reconnue en tant qu'expert de la notation, du contrôle indépendant et de la certification de produits répondant à des standards éthiques, sociétales, écologiques et de bonne gouvernance (www.forumethibel.org).

ⁱⁱ ESG est un acronyme qui reporte sur les indicateurs Environnementaux, Sociétales et de la bonne Gouvernance d'entreprise, qui sont considérés comme les trois domaines les plus importants pour l'analyse extra-financière des investissements.

ⁱⁱⁱ STOXX Ltd. est un spécialiste d'indices reconnu, dont les indices EURO STOXX 50, DAX et SMI représentent quelques exemples de produits. STOXX opère mondialement dans toutes les catégories d'actifs.

^{iv} Sustainalytics Holding BV est un organisme international de recherche pour le secteur financier en termes de durabilité. L'agence est spécialisée dans l'analyse du comportement durable de sociétés, gouvernements et institutions avec un accent sur les traits environnementaux, sociaux et de leadership. Le siège social est basé à Amsterdam (www.sustainalytics.com).

^v UN Global Compact. Les Nations unies ont élaboré 10 principes, représentant les normes minimales de la responsabilité sociale et sociétale des entreprises. Les principes renvoient à la responsabilité fondamentale des

entreprises concernant les droits de l'homme, le droit de travail, l'environnement et la lutte contre la corruption. Plus d'infos sont disponibles sur <https://www.unglobalcompact.org>.